CSE central·tv

FO france·tv

La surchauffe qui peut faire beaucoup de dégâts

Liminaire FO • 26 juin 2025

La surchauffe est clairement le mot qui résume le climat de l'entreprise, dans tous les sens du terme.

Sur le plan climatique tout d'abord, après ce qu'il s'est passé ce week-end sur nos installations techniques ! Un acte malveillant sur des installations extérieures peut donc altérer notre capacité à diffuser nos programmes, et cela pose un problème par rapport aux dispositifs de sécurité censés protéger nos équipements. Cet épisode a montré qu'il existe des failles sérieuses.

La surchauffe qui en a découlé est cependant assez emblématique de la situation actuelle dans l'entreprise.

Certes, il y a le climat ambiant, avec cette proposition de loi (qui sera ou ne sera pas débattue le 30 juin, votée ou pas votée…).

Derrière, il y a ces questions sur les éventuelles réorganisations, avec les pistes de créations de filiales. Plus largement, qu'il y ait ces filiales ou pas, il y a ce que vous avez annoncé, Madame la Présidente, concernant votre volonté de revoir l'accord collectif de 2013 : si c'était par dénonciation, ce serait particulièrement violent, à un moment où l'anxiété est déjà particulièrement forte à France TV.

Mais il y a aussi toute la surchauffe vécue au quotidien dans de nombreux services, à commencer par la Fabrique.

Aujourd'hui, dans toute l'entreprise, les salariés ont peur. Peur que la moindre petite chose qui puisse leur être opposée se traduise par la sanction ultime : le licenciement !
Ils sont désormais nombreux, ces licenciements, par quoi sont-ils motivés ? On voit même de plus en plus, et notamment à la Fabrique, des licenciements certains pour insuffisances professionnelles.

Mais qu'est-ce que cela veut dire, « insuffisances professionnelles » ? Sont-elles toujours constituées ? Justifiées ? Dans certains cas, nous ne le pensons pas !

Les conséquences sont bien là : les salariés vivent désormais dans un certain climat de terreur. Avec une peur de dire certaines choses, peur qu'un mot soit mal interprété et vite exploité par une « machine à broyer.»

Jamais, jusqu'à présent, nous n'avons connu un tel climat de surchauffe. Et certains parmi nous sont là depuis plus de 40 ans !

Cette semaine, Madame la Présidente, sur un plateau d'une autre chaîne, vous disiez que votre travail *« était de faire en sorte que tout le monde puisse travailler sereinement »*. Vous le disiez par rapport à un autre contexte (celui lié aux pressions extérieures), mais ceci est tout aussi réel avec toutes ces pressions en interne.

Ces licenciements, et notamment à la Fabrique, sont juste inacceptables. Ils contribuent à accentuer ce sentiment de peur et de craintes. Et cela se retrouve dans tous les services. Dans le service RH, par exemple, où il est proposé ce projet de revue de personnel : un tel exercice suppose qu'il existe un certain niveau de confiance !
Dans le cas contraire, comment voulez-vous qu'il n'y ait pas d'appréhensions quand est mis sur la table un projet tel que la revue du personnel à la direction des ressources humaines ? Le climat fait que les salariés redoutent les conséquences s'ils n'étaient pas catalogués dans des « emplois clés ».

Au CDE, c'est bien la première fois qu'une situation entraîne la signature d'une motion de défiance signée par une quasi-unanimité du personnel technique et administratif.

Combien de salariés ont le sentiment de vivre ce qu'ils qualifient comme un « plan social déguisé » ? Des décisions, bonnes ou mauvaises, sont trop nombreuses à être prises sans aucune concertation, avec les conséquences que l'on connaît.

Il est inacceptable de voir des managers traiter des salariés sans ménagement, tout comme il est inacceptable aussi de voir des managers en souffrance dans l'exercice de leurs fonctions.

Quand on constate la réalité de ce climat, et que l'on pense aux autres surchauffes qui nous attendent, nous avons toutes les raisons de craindre une possible explosion sociale.

Ce climat de souffrance, vous devez l'entendre et entreprendre ce qu'il faut pour qu'il y soit mis fin.

Si l'on ajoute à cela les problèmes techniques, les matériels défectueux, et notamment cette affaire de caméras en provenance d'un fournisseur norvégien. Il allait sembler évident que ça n'allait pas être très pratique pour la maintenance : comment ne pas être en froid, après, avec ce fournisseur ?
Résultat : des modes dégradés sur des émissions, du fait de pannes de ces caméras. Ce problème dure depuis 2 ans : quand et comment allons-nous en sortir ?

Enfin, nous entendons l'accueil mitigé à la suite de l'abandon des noms de chaînes, et du remplacement par la marque unique France.TV. Vous dites, Madame la Présidente, n'avoir reçu que 80 courriers.

Nous entendons les arguments au sujet de notre existence sur les réseaux sociaux. Mais vous devez entendre aussi l'attachement des personnels, et également de nombreux téléspectateurs, à « leurs » chaînes.

Combien sont-ils, d'ailleurs, à continuer à les appeler Antenne 2 et FR3, plus de 30 ans après les changements de nom ? Cet attachement fait partie de l'ADN de notre télévision publique : il s'agit là d'une identité qu'ils ne veulent pas perdre, et sur ce sujet aussi, une solution doit être trouvée qui permette de ne pas perdre cette identité.